

MODULE DE SPECIALISATION : ASSISTANT JURIDIQUE

MODULE DE SPECIALISATION : ASSISTANT JURIDIQUE

L'assistant utilise ses compétences et qualités professionnelles, techniques, langagières et comportementales au service d'un champ d'action professionnel spécifique, à savoir, les métiers du droit.

Module proposé à titre optionnel en deuxième année, d'une durée de 72 heures.

L'enseignement propose une approche du milieu juridique, notamment avec des visites sur le terrain (visites en juridictions, rencontres avec des professionnels, propositions de stages, etc.).

	Compétences mobilisées:
1. Etre assistant d'un professionnel du droit <ul style="list-style-type: none">• Connaître les diverses missions des professionnels du droit• Collaborer avec un professionnel du droit• Respecter la déontologie et la confidentialité	F1
2. La documentation juridique <ul style="list-style-type: none">• Appréhender la diversité, le caractère évolutif et le(s) rôle(s) des différentes sources du droit• Mobiliser les méthodes de recherche d'information juridique• Assurer une veille juridique	F2
3. Les principaux actes et procédures juridiques <p>Seconder le manager dans un service juridique d'une entreprise ou un professionnel du droit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Préparer son action• Mettre en œuvre les procédures spécifiques liées au domaine juridique• Tenir les agendas personnels et partagés	F4/F5